



Synthèse

Point de vue 3 et 4

MARS / MAI 2023



Accessibilité et handicap : la pédagogie dans l'apprentissage agricole

Tome 1 – Quels principes, face aux difficultés cognitives et langagières ? (PDV 3, mars 2023)

Tome 2 – Quels enjeux, à l'ère de la transition numérique et digitale ? (PDV 4, mai 2023)

La [Mission observation Handicap du Carif-Oref](#), pilotée par l'État, la Région Sud Provence - Alpes - Côte d'Azur et la délégation régionale de l'Agefiph, réalise depuis l'an 2000 des travaux d'observation statistique et des enquêtes ad hoc en lien avec les politiques d'emploi et de formation des personnes en situation de handicap.

Parmi ces travaux la thématique « Apprentissage et Handicap » occupe, pour les commanditaires de la mission, une place centrale : six études ont été consacrées - en partie ou totalité - aux enjeux inclusifs des parcours d'apprentissage, qu'il s'agisse des modalités d'intégration de l'apprenti en situation de handicap au sein de sa promotion ou son équipe (2010) ; des vecteurs d'engagement des employeurs sur l'axe apprentissage et handicap (2016) ; ou des risques de rupture de projet de formation en amont de l'entrée en CFA (2021).

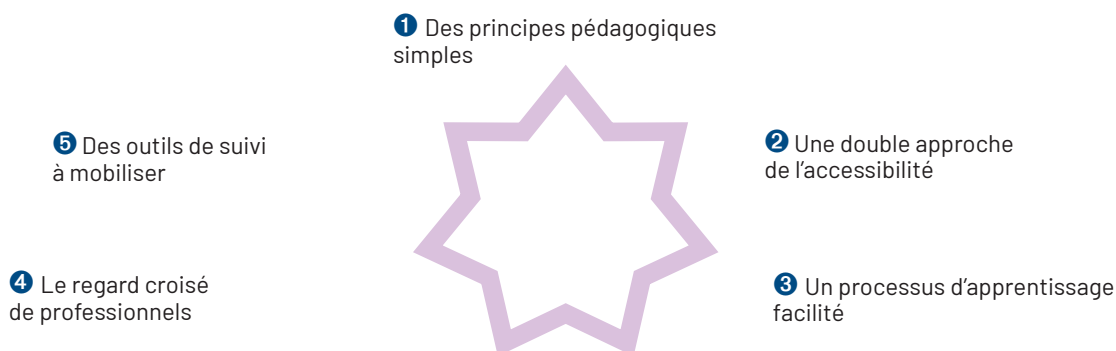
En 2022-2023, la Mission observation Handicap s'est intéressée aux pratiques inclusives et innovantes des CFA sous deux angles, d'une part les réponses pédagogiques aux attentes prioritaires des apprentis confrontés à des troubles spécifiques du langage et de l'apprentissage - TSLA - (abordées dans le premier tome de l'étude) ; d'autre part les usages multimédias susceptibles d'encourager la progression des apprentis soumis aux difficultés communément nommées « dys » - dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, etc. - (second tome).

Une approche monographique a été adoptée, centrée sur les métiers de l'Agriculture : le CFA Régional Agricole Public - CFA RAP PACA - s'est porté volontaire pour participer à l'enquête conduite à l'automne 2022. Il s'agissait d'interroger sur leurs usages et attentes multimédias un échantillon d'apprentis ayant une reconnaissance de travailleur handicapé du fait d'un TSLA (primo), ainsi que de professionnels d'unités de formation par apprentissage - UFA - (secundo).



I - Comment soutenir l'épanouissement des jeunes en difficulté d'apprentissage ?

Les unités de formation par apprentissage associées au CFA RAP PACA possèdent une longue expérience dans l'accompagnement d'apprentis en situation de handicap. L'enquête met en évidence cinq piliers sur lesquels les équipes s'appuient pour favoriser l'épanouissement des jeunes en difficultés scolaires :



1 Des principes pédagogiques simples : les jeunes apprentis confrontés à un trouble du langage et de l'apprentissage mettent en évidence **7 priorités** sur lesquelles s'appuient leur contrat d'apprentissage, priorités résumées comme étant « l'ADN de la formation professionnelle agricole publique »...

1. L'expression orale comme vecteur de l'épanouissement de l'apprenti ;
2. Des mises en situation participatives ;
3. L'instauration de la confiance ;
4. La valorisation des progrès du jeune ;
5. L'opportunité de savoir sortir du cadre ;
6. Une pédagogie narrative ;
7. L'importance de la coopération entre interlocuteurs du contrat.

Ces principes, certes classiques, sont fondamentaux pour aider les jeunes confrontés à une « dys » ou à un trouble du comportement à dépasser les difficultés éprouvées durant leur parcours scolaire.

2 Une double approche de l'accessibilité : la littérature relative aux problématiques cognitives et langagières met l'accent sur l'importance de deux logiques complémentaires pour lever les difficultés d'apprentissage :

Stratégie de compensations	Conception universelle de l'apprentissage (CUA)
<p>Approche individuelle = recherche de solutions adaptées aux difficultés cognitives et langagières spécifiques à chaque situation de handicap</p>	<p>Approche collective = recherche du plus grand dénominateur commun, susceptible de s'adapter à l'ensemble des apprenants</p>
<p><i>Mobilisation d'aides humaines et techniques personnalisées</i></p>	<p><i>Règles de présentation de supports pédagogiques et outillage pédagogique diversifié</i></p>

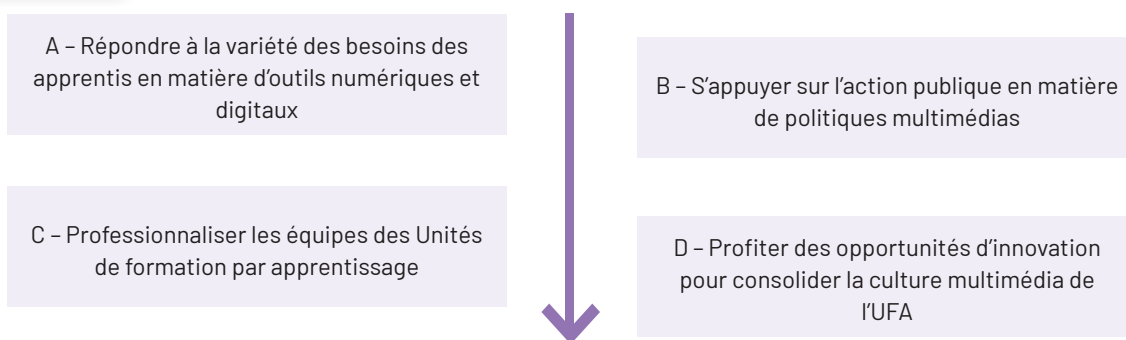
3 Un processus d'apprentissage facilité : les formateurs les plus habitués à adapter leur pédagogie aux troubles du langage et de l'apprentissage insistent sur la nécessité d'éviter les « doubles tâches ». Par exemple, pour un jeune confronté à une dyslexie ou dysorthographe, il est compliqué de combiner la lecture d'un powerpoint et la prise de notes pendant un cours.

- ④ **Le regard croisé de professionnels : le référent handicap du CFA** peut faciliter le repérage des besoins de l'apprenti en situation de handicap et l'outillage de son parcours (par exemple, mobilisation de la Prestation d'appui spécifique de l'Agefiph – PAS – permettant de repérer les aides humaines ou techniques appropriées). Mais pour bien suivre et résoudre les difficultés, le référent handicap doit travailler en réseau, notamment à l'interne avec le **coordinateur pédagogique** – également nommé formateur référent – (qui met en place des réunions tripartites avec l'apprenti et son maître d'apprentissage) et avec le **CPE** – conseiller principal d'éducation – qui peut apporter des éléments d'analyse du comportement du jeune.
- ⑤ Des outils de suivi à mobiliser : les politiques d'accompagnement des « publics à besoins particuliers » ont mis en place des outils de suivi personnalisés pour l'adaptation de parcours. Mentionnons notamment le *Plan personnalisé de scolarisation* (PPS), le *Plan d'accompagnement personnalisé* (PAP) ou le *Projet d'accueil individualisé* (PAI). Ces outils se matérialisent par un document cadre définissant les objectifs et moyens à mettre en œuvre pour suivre l'évolution des besoins et la progression de l'apprenti.



II – Le multimédia en formation, quels axes stratégiques et quelles ressources ?

Une double démarche de veille documentaire et d'enquête de terrain a permis d'identifier 4 étapes et objectifs clefs pour encourager les bons usages du multimédia dans les formations par apprentissage :



A – Répondre à la variété des besoins des apprentis.... L'étude fait ressortir **4 types d'outils numériques et digitaux**, à savoir les *Technologies métiers*, les *Outils de gamification*, les *Outils bureautiques* et les *Outils distanciels*. Interrogés sur leur connaissance et leur intérêt pour les différents applicatifs correspondant à ces quatre catégories, les apprentis confrontés à différents troubles du langage et de l'apprentissage ne font pas les mêmes choix. Au cours de l'enquête, un questionnaire présentant une large variété d'applicatifs a permis de repérer les usages et les attentes compatibles avec chaque difficulté spécifique d'apprentissage. L'appui de la Ressource Handicap Formation de l'AGEFIPH (RHF) peut conforter le repérage des besoins et la mise en œuvre de solutions adaptées.

B – S'appuyer sur l'action publique en matière de politiques multimédias.... L'engagement des pouvoirs publics et des réseaux d'opérateurs de l'emploi s'appuie sur de nombreuses initiatives encourageant un multimédia inclusif et innovant :

Du côté de l'État, l'impulsion revient à la Direction interministérielle du numérique (Dinum) ; et, dans le champ spécifique de la formation professionnelle au Haut-Commissariat aux Compétences qui

fut à l'initiative du **Plan de digitalisation des formations**. Pour favoriser un large accès des outils pédagogiques multimédias, il convient de prendre en compte le *Référentiel général pour l'amélioration de l'accessibilité* (RGAA). Certains publics pouvant être laissés pour compte (illectronisme), le Baromètre du numérique confié annuellement au Credoc pointe les risques d'exclusion : ainsi, 44% des personnes en situation de handicap sont confrontées à des difficultés numériques, contre 35% pour l'ensemble de l'échantillon.

Considérant l'exemple spécifique de la formation agricole, il existe des *Plans d'action triennaux pour le développement du numérique éducatif dans l'enseignement technique agricole*. Les établissements disposent de nombreuses ressources, tant documentaires qu'expérientielles (conférences, groupes de travail) : site *Pollen* dédié à l'innovation pédagogique, forum *In-Fine*, etc.

D'autres acteurs investissent en faveur de l'inclusion numérique : les OPCO proposent notamment une aide pour l'achat de matériel (dite *Premier équipement des apprentis*) ; et l'Agefiph porte plusieurs expérimentations pour développer les compétences multimédias des personnes en situation de handicap (projets *THalent digital*, *HUGo*, *Integrally*...).

C – Professionnaliser les équipes des unités de formation par apprentissage... Deux axes de professionnalisation ont été identifiés :

Pour les employeurs, il s'agit de former prioritairement les apprentis aux *Outils bureautiques* d'une part et de les sensibiliser aux *Technologies métiers* ; de même que les équipes pédagogiques.

Pour les formateurs, les attentes sont variées, certains évoquant un besoin de remise à niveau bureautique ; d'autres le souhait de mieux appréhender les fonctionnalités des plateformes « LMS » (Learning management system) ; ou bien d'être sensibilisés aux méthodes d'accessibilité multimédia (conception universelle de l'apprentissage) ainsi que de compensation, notamment dans le cas de troubles spécifiques du langage et de l'apprentissage ; ou encore l'opportunité de disposer d'un argumentaire sur les dangers d'un usage compulsif du multimédia pour mettre en garde les apprentis.

D – Profiter des opportunités d'innovation... Plusieurs appels à projets, émanant notamment du Haut-commissariat aux compétences, peuvent permettre aux établissements et à leurs partenaires d'innover en matière d'intégration numérique et digitale : mentionnons ainsi le programme *Definum*, suivi de *Definov* ; ou, en Provence – Alpes – Côte d'Azur l'appel à projets *Innovations pédagogiques et ingénierie de formations professionnelles inclusives*, développé par la Région SUD dans le cadre du Fonds d'innovation pour la formation professionnelle (FIF).

Le Réseau des Carif-Oref (RCO) est également très actif pour favoriser les pratiques multimédias : dans le cadre des rencontres Les innovantes de la formation que le RCO organise chaque année, l'édition 2021 intitulée « Regards croisés sur la digitalisation de la formation » a donné lieu à un recensement de l'offre de professionnalisation des Carif-Oref en matière d'ingénierie numérique et digitale. Ainsi, dans notre région, le Carif-Oref PACA propose 5 modules dédiés, dans le cadre de l'axe « Concevoir des dispositifs de formation innovants » de son programme de professionnalisation 2023.

[> Lien vers le Point de vue n° 3 et Point de vue n° 4](#)
[> Lien vers toutes les études](#)